



Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil d'administration du 26 mars 2020 (via la plateforme Zoom)

Présents : Sangita Kamblé, David Haziza, Pierre Danten, Alain Adam, Jean-Nicolas Bustros, Carla Khazzaka, Mark-Alexander Schreiweis (représentant Brigitte Proucelle), Philippe Courjault, Rachid Salama, Simon Pomel, Marta Lamosova, Colette Godet, Pascal Adam

Invitées : Pascaline Gaussoit, Aline Dimitri

La séance est ouverte à 18h03.

1. Continuité des services

- Administration et finances

Philippe Courjault présente la chronologie des événements depuis la décision du 12 mars de suspendre les cours à compter du 16 mars en application volontaire des mesures prises par le gouvernement de l'Ontario.

16 mars : réunion de l'ensemble des équipes pour mettre en place la continuité des services pendant la suspension des cours.

17 mars : démarrage des activités en distanciel pour la quasi-totalité des personnels.

19 mars : réunion du comité exécutif pour faire le point et préparer la réunion d'aujourd'hui.

24 mars : webinaire à l'attention des parents pour faire le point sur la situation avec service de transcription et de traduction simultanée.

24 mars : décision du gouvernement ontarien de fermer tous les lieux de travail non essentiels. L'accès à l'établissement n'est plus possible en dehors des opérations liées à la sécurité.

26 mars : conseil d'administration extraordinaire.

En 48 heures, toute l'organisation a passé d'un mode de fonctionnement présentiel à un mode de fonctionnement distanciel et a maintenu le lien avec l'ensemble de la communauté scolaire avec les objectifs suivants :





- Garantir la continuité des services administratifs et financiers ainsi que des enseignements primaire et secondaire;
- Préparer les conditions d'une réouverture dès que cela sera possible; et
- Accompagner les familles et les personnels pour traverser cette situation très complexe.

Il y a beaucoup de retours positifs de la part des parents par rapport aux services rendus. Simon Pomel affirme qu'il y a plusieurs parents qui disent être impressionnés de la façon dont le Lycée s'est très rapidement ajusté en cette situation de crise. Colette Godet félicite l'administration pour la manière dont elle accompagne les personnels.

Rachid Salama désire remercier tout le personnel non-enseignant pour son excellent travail et la façon dont il s'est mobilisé très rapidement, ce qui a grandement contribué à ce qu'on soit en mesure de travailler et de suivre la pérennité de l'établissement à distance.

Jean-Nicolas Bustros demande si un plan de contingence existe pour cette période de crise. Rachid Salama répond qu'il y en a un, le décrit brièvement et ajoute qu'il le partagera avec le CA.

- **Enseignements**

Pascaline Gaussoit dit qu'au secondaire, il y a un travail en équipe qui se fait avec un engagement sans faille. Elle explique comment l'enseignement à distance se déroule.

Pascal Adam parle de la réactivité au primaire et de la façon dont s'exécute l'enseignement à distance.

2. Communication

Le service de communication a été très sollicité pour concevoir et mettre en œuvre une communication de crise sur la base de trois principes :

1. Clarté des communications;
2. Transparence des informations; et
3. Réactivité pour tenir compte de la volatilité des informations.

Une lettre d'information hebdomadaire a été lancée et toutes les questions posées ont reçu une réponse personnalisée.

Le webinaire du 24 mars a été très suivi et a permis de répondre à l'ensemble des 150 questions posées par les parents. Le bilan de cette session est très positif et pourra être reconduit en fonction des besoins.





Pierre Danten demande s'il n'y aurait pas une façon de publiciser la particularité et la qualité de ce que le Lycée offre en cette période de crise et ce dans un double objectif : rassurer les familles et attirer de nouvelles familles.

Philippe Courjault répond qu'il y a des discussions avec la directrice des communications et l'ambassade de France à ce sujet. Mark-Alexander Schreiweis déclare que l'ambassade est en train de déterminer les canaux à sa disposition pour relayer l'offre de Claudel. La directrice des communications est en train de réfléchir à la façon dont on pourrait structurer la communication sans paraître opportuniste ou cynique parce que ce n'est pas le but. Il s'agit simplement de valoriser ce qui est fait dans l'établissement et qui pourrait intéresser les familles tout comme les rassurer. C'est l'occasion de communiquer avec elles sur la façon dont tout le monde s'est investi pour assumer le suivi des élèves.

3. Perspectives

a. À court terme

i. Remboursement aux familles de certains frais extra scolaires : activités, voyages, transport, etc...

Philippe Courjault parle du remboursement aux familles des frais des activités annexes (activités périscolaires, camps, sorties et voyages scolaires, transport, garderie...) que l'établissement n'aura pas été en mesure d'assurer suite à la suspension des cours le 16 mars.

Si on reprend les cours d'ici le 15 mai, on pourrait décaler les activités et on serait en capacité de les reprogrammer d'ici la fin de l'année scolaire. Si on reprend au-delà du 15 mai, il serait très difficile de reprogrammer les activités scolaires. L'idée serait de rembourser aux familles les frais pour ces activités.

Pour les sorties et voyages scolaires, étant donné qu'on les annule tous et que l'on se désengage des contrats, on remboursera les parents qui ont déjà versé des sommes d'argent.

Pour la garderie, tout ce qui n'aura pas été mis en œuvre sera remboursé. Pour le transport scolaire, ce sera de même.

La seule question en suspens concerne la restauration scolaire. Bien que la relation contractuelle soit entre Chartwells et les familles, on ne renvoie pas les familles vers le prestataire. Nous sommes en discussion avec Chartwells pour voir ce qu'on pourra mettre en place afin d'atténuer la charge des familles.





Rachid Salama ajoute sur les activités périscolaires que pour les leçons de musique privées, certaines familles ont voulu la continuité et on a réussi à l'organiser. On essaie d'être le plus souple possible avec les parents. Pour ceux qui ne le souhaitent pas, on n'a rien mis en place. Étant donné la façon dont les paiements sont organisés pour le périscolaire (intervenants payés à l'heure ou contrats qui ne peuvent être honorés par les prestataires eux-mêmes), il n'y aura pas de pertes pour l'établissement.

Il en est de même pour la garderie puisque les personnels vacataires sont payés à l'heure. Le service n'étant pas rendu, il n'y aura pas d'impact financier pour l'établissement.

Sur les transports, on est en discussion avec le transporteur, mais à priori, on ne sera pas facturé pour le temps non-utilisé, ce qui n'aurait pas d'impact pour le Lycée.

Pour les sorties et voyages, on n'a qu'une difficulté par rapport au projet Math en Jeans où les engagements ont été avancés. Le coût global serait d'environ 6000 \$ ce qui n'est pas trop important au niveau de l'établissement. Tous les autres engagements ont pu être annulés.

Proposition : Que l'établissement rembourse aux familles les frais des activités annexes (activités périscolaires, camps, sorties et voyages scolaires, transport, garderie) qu'il n'aura pas été en mesure d'assurer suite à la suspension des cours le 16 mars.

Proposée : Jean-Nicolas Bustros

Appuyée : Colette Godet

Proposition adoptée à l'unanimité.

ii. Mises à pied temporaires

Avec la situation actuelle, il y a un certain nombre de personnels qu'il est difficile de mobiliser au quotidien pour réaliser l'ensemble des activités de l'établissement et pour lequel le télétravail n'est pas possible. Philippe Courjault présente ainsi des propositions de mises à pied temporaires pour bénéficier de l'assurance emploi pendant la durée de la suspension des cours. La direction recommande en même temps de compenser le différentiel de salaire versé par l'assurance. Ces propositions permettraient :

- De réduire de moitié les charges salariales des personnels concernés; et
- De maintenir le revenu global des personnels et la possibilité de reprendre lorsque la crise sera passée.

Rachid Salama précise qu'il y aurait 24 personnes affectées, ce qui se refléterait par une économie de 200 000 \$ jusqu'à la fin de l'année scolaire. On continuerait les prélèvements des





avantages sociaux. Les modalités de mise à pied sont dans la convention collective. Le syndicat a été contacté et comprend la situation.

Tous les personnels ont fait un excellent travail et l'idée n'est évidemment pas de sanctionner. C'est une situation exceptionnelle et ces mesures financières ne sont prises que pour soulager financièrement l'établissement. De là l'idée que le personnel ne perde pas de revenus dans cette situation et qu'on aille au-delà de la convention collective et des obligations en vertu de la loi.

Aline Dimitri et Alain Adam demandent si le syndicat comprend clairement que cela ne représentera pas un précédent qui se répéterait à l'avenir. Rachid Salama réplique qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle pour répondre à une situation exceptionnelle. Ce message a été clairement transmis au syndicat qui le comprend très bien.

Dans un autre ordre d'idées, l'administration continue de vérifier quelles sont les mesures gouvernementales qui pourraient aider l'établissement.

Proposition : Que le Lycée procède à la mise à pied temporaire des personnels listés dans le rapport en vue d'activer l'assurance emploi pendant la durée de suspension des cours.

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : Alain Adam

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition : Que pour les personnels mis à pied temporairement pendant la durée de suspension des cours, l'établissement prenne en charge, de façon exceptionnelle, la différence entre le salaire net et le montant pris en charge par l'assurance emploi.

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Simon Pomel

Proposition adoptée à l'unanimité.

b. À moyen terme

i. Ajustements budgétaires 2019/2020

Rachid Salama effectue une présentation sur différents scénarios d'ajustements budgétaires.

Dans la situation actuelle, les dépenses fixes sont maintenues dont la plus grande qui représente 70% de ces dépenses est celle des personnels. En effet, avec l'enseignement distanciel en place, cette dépense demeure.





N'importe quel pourcentage de remboursement des frais de scolarité ne permettrait pas d'atteindre un équilibre financier.

On a regardé ce qui se faisait un peu partout dans le monde et surtout en Amérique du nord. Il n'y a aucun établissement qui a remis des frais de scolarité.

En ce qui a trait aux autres dépenses, tout a été mis en attente à l'exception de ce qui est nécessaire comme les licences Zoom.

Ainsi, il est trop tôt pour prendre une décision sur les frais de scolarité.

ii. Mesures d'accompagnement des familles en difficulté

Philippe Courjault et Rachid Salama disent que les parents qui seraient en difficulté financière ont été invités à contacter l'administration. Certains sont directement affectés par la situation et d'autres pourraient l'être. On n'a pas eu beaucoup de demandes contrairement à d'autres établissements du réseau. On estime que la majorité des parents sont dans une situation stable. Dans le cadre du Webinaire du 24 mars, il y a eu très peu de questions sur ce sujet. Il est ainsi trop tôt pour prendre des décisions là-dessus.

Étant donné l'offre d'une continuité et que les dépenses demeurent pratiquement les mêmes, comme nous l'avons constaté, toute mesure, même symbolique, mettrait en difficulté l'établissement.

Ceci étant dit, il faudrait réfléchir à une façon d'aider à plus long terme les familles qui font face à des problèmes, au-delà d'étendre les échéances de paiements.

iii. Scénarios budgétaires 2020/2021

Il est trop tôt pour bâtir des scénarios sur lesquels on pourrait prendre des décisions. Il manque une donnée fondamentale pour ce faire, soit celle des effectifs à la rentrée. Avant la crise, les premiers résultats de réinscription démontraient des tendances assez positives et il est trop tôt pour vraiment savoir vers quoi on se dirige maintenant.

4. Divers

Compte-tenu des circonstances actuelles, le comité exécutif propose que la journée de planification stratégique du 18 avril, difficilement organisable sur Zoom, soit annulée.





LYCÉE CLAUDEL
L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

5. Proposition pour lever la séance

Proposée : Simon Pomel

Appuyée : Marta Lamosova

La séance est levée à 20h26.

Le Président du
Conseil d'administration

Le Secrétaire du
Conseil d'administration

